



Commission civile d'examen
et de traitement des plaintes
relatives à la GRC

Civilian Review and
Complaints Commission
for the RCMP

Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020

N° de cat. : PS76-1F-PDF
ISSN : 2562-6434

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur de la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC (CCETP). Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC
C.P. 1722, succ. B
Ottawa (Ontario) K1P 0B3
Télécopieur : 613-952-8045 (Ottawa)
Courriel : publications@crcc-ccetp.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représenté par le ministre de la Sécurité publique, 2021

Ce document est offert en médias substitués sur demande.

Also available in English.

Table des matières

1.0 Introduction	3
1.1 Mandat	3
1.2 Méthode de présentation du rapport.....	3
2.0 Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs	4
3.0 Risques et incertitudes	4
4.0 Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes.....	5
5.0 Approbation des cadres supérieurs.....	5
6.0 État des autorisations (non vérifié)	6
7.0 Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifiées)	7

1.0 Introduction

La direction a préparé le présent rapport financier trimestriel conformément à [l'article 65.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques](#) et aux exigences en matière de présentation du Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le Budget principal des dépenses.

Le rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'un examen ou d'une vérification externe.

1.1 Mandat

Le rôle fondamental de la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC (CCETP) consiste à assurer la surveillance civile de la conduite des membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions, veillant ainsi à ce que la GRC rende des comptes au public. La CCETP s'assure que les plaintes déposées par le public concernant la conduite de membres de la GRC sont examinées de manière équitable et objective. Elle formule des conclusions et des recommandations visant à identifier et à corriger les problèmes relatifs au maintien de l'ordre imputables à la conduite de membres de la GRC ou à des lacunes dans les politiques et les pratiques de la GRC.

[La partie II du Budget principal des dépenses](#) décrit brièvement les activités de programme de la CCETP.

1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser de la CCETP accordées par le Parlement et utilisées par l'organisme, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses pour l'exercice 2020-2021. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage

particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

La CCETP utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

2.0 Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

À la fin du troisième trimestre de 2020-2021, la CCETP avait dépensé environ 72 % de ses crédits totaux disponibles comparativement à 67 % pour la même période en 2019-2020. Cette augmentation de 5 % s'explique surtout par des dépenses administratives imprévues, des investissements dans les ressources humaines et l'effet continu qu'ont les restrictions liées à la COVID-19 sur les activités de la CCETP.

Les dépenses de la CCETP en matière d'effectif représentent 70 % des dépenses prévues en 2020-2021, comparativement à 71 % en 2019-2020. La CCETP s'attend à ce que ses dépenses consacrées au personnel restent élevées au cours de l'année alors qu'elle ajustera son effectif pour répondre aux priorités de son mandat et aux exigences opérationnelles.

3.0 Risques et incertitudes

Bien que le budget de fonctionnement de la CCETP et ses ressources internes suffisent pour gérer le niveau actuel de plaintes du public et de demandes d'examen, sa marge

de manœuvre en cas de hausse subite de la demande est très faible. Ces dernières années, le nombre de plaintes reçues par la CCETP a augmenté progressivement d'année en année de quelque 10 à 20 %. En suivant les plaintes et en surveillant les tendances, la CCETP peut se charger de ces deux domaines prioritaires et atténuer le risque que la demande en services dépasse sa capacité opérationnelle de réagir rapidement.

4.0 Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Aucun changement important n'est à signaler pour ce trimestre.

5.0 Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

Micheline Lahaie
Présidente
Ottawa (Canada)

Tim Cogan
Dirigeant principal des finances et
directeur principal des Services intégrés
Ottawa (Canada)

Date : 19 janvier 2021

Date : 19 janvier 2021

6.0 État des autorisations (non vérifié)

Exercice 2020-2021 (en dollars)

Par crédit	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021*	Crédits utilisés pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses de programme	9 770 009	2 500 258	6 998 068
Autorisations législatives - Régimes d'avantages sociaux des employés	901 598	225 400	676 199
Autorisations totales	10 671 607	2 725 658	7 674 267

Exercice 2019-2020 (en dollars)

Par crédit	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020*	Crédits utilisés pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses de programme	10 171 401	2 537 576	6 737 374
Autorisations législatives - Régimes d'avantages sociaux des employés	995 743	248 936	746 807
Autorisations totales	11 167 144	2 786 512	7 484 181

*N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

7.0 Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifiées)

Exercice 2020-2021 (en dollars)

Par article courant	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Dépenses au cours du trimestre se terminant le 31 décembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses:			
Personnel	7 478 494	2 167 080	6 406 008
Transports et communications	686 677	16 350	50 810
Information	146 402	364	84 840
Services professionnels et spéciaux	1 563 205	187 603	516 524
Location	79 341	18 792	145 493
Réparation et entretien	113 344	666	1 056
Services publics, fournitures et approvisionnements	198 352	13 924	36 449
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	118 067	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	114 289	12 516	102 826
Paiements de transfert	-	-	-
Frais de la dette publique	-	-	-
Autres subventions et paiements	173 436	308 362	330 261
Dépenses budgétaires nettes totales	10 671 607	2 725 657	7 674 267

Exercice 2019-2020 (en dollars)

Par article courant	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020	Dépenses au cours du trimestre se terminant le 31 décembre 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses:			
Personnel	7 974 031	2 037 871	5 889 245
Transports et communications	686 496	65 500	196 489
Information	146 364	6 093	11 990
Services professionnels et spéciaux	1 563 634	300 146	672 448
Location	79 320	41 367	198 178
Réparation et entretien	113 314	12 378	41 386
Services publics, fournitures et approvisionnements	198 300	23 170	49 061
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	118 036	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	114 259	65 726	119 090
Paiements de transfert	-	-	-
Frais de la dette publique	-	-	-
Autres subventions et paiements	173 390	234 261	296 294
Dépenses budgétaires nettes totales	11 167 144	2 786 512	7 474 181